



Bonjour,
Heureux de vous retrouver!

LA TROUSSE 72 H : *pour être prêt à toute éventualité!*

De nombreuses régions du Québec ont connu ces dernières années des sinistres qui ont nécessité la présence des services d'urgence ou de la sécurité civile pendant des jours, voire des semaines. Certains phénomènes météo extrêmes ont engendré des pannes de courant ou des inondations, sans compter les autres types de sinistres qui peuvent survenir... sans crier gare! Êtes-vous préparé à faire face à une telle situation? Aujourd'hui, je vous présente la trousse 72 h.

La trousse 72 h est un « coffre à outils » vous permettant de subvenir à vos besoins et à ceux de votre famille. Votre famille, c'est vous, votre conjoint(e), votre(vos) enfant(s), votre animal de compagnie ou, même, votre poisson rouge! Pourquoi cette trousse est-elle essentielle? Simplement parce qu'en cas de sinistre majeur impliquant des mesures de sécurité civile, les autorités vous demandent d'être préparé à faire face aux 72 premières heures de façon autonome.

La trousse vous permettra donc d'avoir le nécessaire à la maison en attendant les secours. Puisqu'il peut être assez coûteux de la constituer, vous pouvez y aller par étape, en commençant par vous procurer ce que vous n'avez pas déjà à la maison. Informez les autres membres de votre famille de l'existence de cette trousse et de son emplacement. Gardez-la dans un endroit facile d'accès et vérifiez annuellement son contenu.



Vous souhaitez en savoir plus et obtenir de l'aide et des conseils? Visitez le site Web de la Croix-Rouge au bit.ly/trousse-72-h.